

**OUVERTURE**  
de la campagne de  
**BOURSE NATIONALE DE LYCEE**  
**2018/2019**

**Note à l'attention des familles**

Nous vous informons de l'ouverture de la campagne relative à la bourse d'études de lycée.

**Sont concernés par cette campagne :**

*(sous réserves de conditions de ressources du foyer - voir barème au verso)*

- ↩ Les élèves **non boursiers** actuellement scolarisés dans notre établissement en classes de **2<sup>nde</sup>** ou de **1<sup>ère</sup>**
  
- ↩ Les élèves **non boursiers** actuellement scolarisés dans notre établissement en classes de **Terminale** qui pourraient être concernés par un éventuel redoublement de leur terminale l'année prochaine.

Les familles intéressées par cette campagne **doivent venir retirer un formulaire de demande de bourse nationale :**

**au Secrétariat de la Vie Scolaire du lycée**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h45

Le vendredi de 8h30 à 14h30



Tous les dossiers **complets** (imprimé et pièces justificatives) devront être rendus au même bureau **avant le 20 juin 2018** (date officielle de fermeture de la campagne de bourse).

-----  
*Volet-réponse à compléter, à renvoyer ou à transmettre **au secrétariat de la Vie Scolaire du lycée Jules Siegfried***

NOM Prénom de votre enfant : ..... Classe : .....

- Je veux déposer une demande de bourse de lycée
- Je ne souhaite pas déposer une demande de bourse de lycée  
Êtes-vous certain de votre choix ? N'hésitez pas à demander conseil auprès de l'établissement scolaire.

NOM et prénom du demandeur : .....

Fait à : .....

Signature :

Cadre réservé à l'administration du lycée - Formulaire de demande de bourse remis à : .....

Le : .....

**Dossier complet** rendu le : .....



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Nous sommes là pour vous aider



## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2018-2019

N°51593#06

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ▶▶ Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ▶▶ Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2017 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2016 à ne pas dépasser	17 938 €	19 317 €	22 076 €	25 526 €	28 975 €	33 116 €	37 255 €	41 394 €

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ▶▶ Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Date limite nationale : 20 juin 2018**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

▶ Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant  
ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne